



COMMUNE DE VAIR SUR LOIRE

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Date : lundi 27 février 2017

Heure ouverture séance : 20h00

Clôture de séance : 22h45

Date de convocation : jeudi 16 février 2017

Présents : Éric LUCAS, Gérard BARRIER, Françoise BENOIST, Christian HODE, Monique CADORET, Murielle BODINIER, Michel LEBLANC, Henri RABERGEAU, Marie-Christine BLIN, Anthony MEREL, Nelly HODE, Céline CAILLET, Emmanuelle COTTINEAU, Amélie CORNILLEAU, Hélène CRESTON, Alexandre DROUET, Hubert GUICHARD, Chantal GUITTON, Mathieu LETERTRE, Alexandre NKOM, Marie-Anne RANNOU, Angélique RICHARD, Jean-Paul ROLLAND, William SARKISSIAN.

Présent avec retard : Mathieu LETERTRE (arrivée à 20h45)

Absents et excusés : Daniel RICHARD, Noémie JOURDON, Olivier PINSON, Yannick PROUX, Rony MARTIAS.

Absents : Laurence DE LOOZE.

Pouvoirs :

Yannick PROUX a donné un pouvoir de vote à Murielle BODINIER.

Rony MARTIAS a donné un pouvoir de vote à Eric LUCAS.

Secrétaire de séance : Christian HODE.

Effectifs théoriques : 38

Effectifs réels : 32

Effectifs présents : 26

Effectifs représentés : 02

Effectifs non représentés : 04

Total de voix à prendre en compte : 28

Aucune observation n'est formulée sur le précédent compte rendu : il est donc définitivement adopté.

ORDRE DU JOUR

1/ ADMINISTRATION GENERALE

- Avis sur le projet d'antenne Orange

2/ FINANCES

- Débat d'orientation budgétaire

Questions diverses :

- Parrainage présidentielle

1/ ADMINISTRATION GENERALE

Avis sur le projet d'antenne Orange

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet d'installation d'une antenne relai Orange au niveau du terrain de football de Saint-Herblon. En effet, Orange propose l'installation d'une antenne suite à la demande de

clients souhaitant bénéficier du réseau 4G sur la commune. Le mat de l'antenne pourrait servir de support à l'éclairage du terrain de football.

Monsieur le Maire souhaite connaître l'avis du Conseil Municipal sur la poursuite de cette étude. Il propose également qu'une communication soit faite auprès des riverains et sur le site internet de la commune afin d'informer la population que le dossier d'étude sera consultable en mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (3 abstentions) :
DECIDE la poursuite de l'étude et de l'information de la population.

2/ FINANCES

Vote du Débat d'orientation budgétaire 2017 sur la base d'un rapport

Introduction de Monsieur le Maire

Chers collègues, ce débat d'orientation budgétaire, préalable au vote du budget est appelé à faire le point sur la situation de la nouvelle commune de Vair sur Loire après une année d'existence.

Le contexte aurait été plus tendu si nous n'avions pas pris la décision de nous rassembler. Les diminutions sur la période 2014-2017 des aides de l'Etat auraient été de 30%.

De par nos décisions prises lors de cette année 2016 et malgré l'harmonisation des services, les dépenses ont été maîtrisées et les résultats sont là. Ceux-ci vont vous être présentés et je vous invite à continuer à travailler les orientations décidées jusqu'en 2020. Un plan pluriannuel a été élaboré dans ce sens.

En espérant que les échéances nationales ne viennent pas une nouvelle fois impacter nos collectivités. Nos concitoyens ont besoin de la proximité (écoles, périscolaires, voirie, loisirs, etc...) avec une qualité de service qui est en lien des moyens que nous leur donnons, donc avec des finances saines.

Grandes lignes du ROB (présentation de M. Christian HODE, Adjoint au maire en charge des finances) :

- Constat d'une augmentation significative de l'autofinancement (+8%) s'expliquant par une maîtrise des dépenses et des recettes exceptionnelles.
- Poids de la masse salariale est de 50% par rapport à l'ensemble des dépenses (à comparer avec les 52% en moyenne dans les communes de strate démographique identique à Vair / Loire). A noter, une croissance régulière des dépenses de personnel avec un passage de 49% des dépenses totales en 2015 à 50% en 2016. Aujourd'hui, ces dépenses de personnel représentent 1 277 000 €.
- Les autres charges réelles sont en légère baisse malgré des travaux de voirie supplémentaires à 2015.
- La capacité d'autofinancement brute (CAF), autrement dit l'excédent de fonctionnement, est en augmentation depuis 2013. Cet excédent a connu une forte hausse en 2016 (910 000€) et passerait aux alentours de 750 000 € pour 2017.
- Aucun nouvel emprunt n'a été réalisé en 2016, une première depuis 2012.
- L'endettement aujourd'hui, se mesurant entre autres ratios, par annuité / recettes réelles de fonctionnement (RRF) est à 12,02% (seuil d'alerte appelant à la vigilance est fixé à 20%). Cet endettement mesuré par habitant est supérieur à Vair / Loire (95€) par rapport à des communes de même strate démographique (sur le plan départemental : 85 €/ habitant, et sur le plan régional : 99 € / habitant).
- Pour rembourser totalement les prêts en cours, il faudrait compter 3,6 ans (seuil d'alerte fixé à 8 ans).

Orientations budgétaires proposées (présentation par M. Christian HODE, Adjoint aux finances):

- La baisse des dotations de l'État est suspendue pour 2 ans (2017 et 2018) pour Vair / Loire.

- La bonification de + 5% de la dotation globale de fonctionnement (DGF) est assurée également pour 2 ans (2017 et 2018).
- Sur les charges générales : les axes de travail sont définis comme suit : rationaliser les achats, étude à mener sur les politiques d'acquisition ou de location.
- Sur les charges de personnel : les effets du « glissement-vieillesse - technicité » (GVT) sont inévitables comme pour toutes les collectivités, l'harmonisation du régime indemnitaire continuera de produire ses effets en 2017, une adaptation des services sera également proposée, un responsable de service techniques sera recruté, chaque départ ne sera pas systématiquement remplacé.
- Intercommunalité : SIVOM Ancenis et SIVU Enfance Ancenis : des appels de fonds exceptionnels seront faits cette année (du même montant que 2016) auprès des communes membres pour constituer des lignes de trésorerie pour ces 2 structures.
- Investissements : une liste des investissements figure dans le rapport d'orientation budgétaire.

Débat – discussion :

Une discussion sur la priorisation de certains investissements est lancée. Certains projets sont différés comme la remise en état de la piste d'athlétisme, l'achat d'un mini bus ou encore l'acquisition de panneaux pour les associations.

D'autres suscitent le débat comme l'aménagement de deux salles pour les temps d'activités périscolaires au sein du bâtiment récemment acquis par la commune. Pour certains l'investissement semble important pour une utilisation faible.

Plus rien n'étant à discuter,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

APPROUVE les orientations budgétaires pour l'année 2017 telles qu'annexées à la présente délibération.

Questions diverses :

- Parrainage présidentielle : Monsieur le Maire propose de parrainer un petit candidat à la présidentielle qui serait tiré au sort. Le conseil municipal, après un débat, ne souhaite pas se prononcer pour un candidat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h45.

Suivent Signatures :